Principales valeurs de référence de l'exercice 2023



Plus de 495 000 accidents

Le nombre d'accidents parmi les personnes assurées à la Suva reste stable.



Réduction des accidents professionnels de 10 %

en dix ans pour 1000 personnes assurées



Performance des placements de 4,8 %

Le résultat est supérieur au rendement nécessaire et consolide la situation financière.



309 millions de francs

Résultat d'exercice positif



Reversement de 20 % sur les primes 2023

754 millions de francs de produits excédentaires du capital des années précédentes

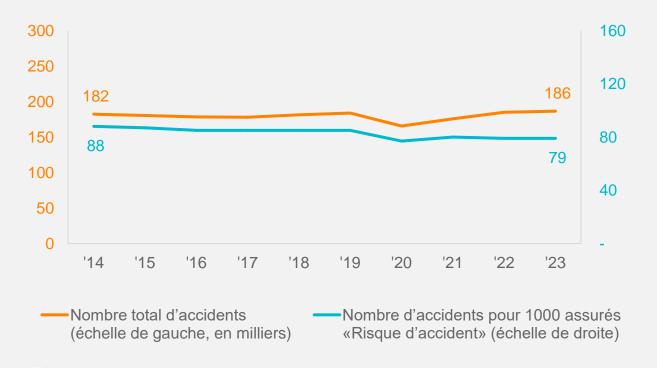


La baisse des primes se poursuit en 2025: la Suva reverse à nouveau environ 730 millions de francs.



Évolution des accidents dans l'assurance-accidents professionnels (AAP)

AAP: nombre d'accidents et risque d'accident



Tendance à long terme sur dix ans dans l'AAP

- Le nombre d'accidents dans l'assurance contre les accidents professionnels est resté stable ces dix dernières années.
- Mais comme le nombre de personnes assurées a augmenté au cours de cette période, le risque d'accident a diminué de 10 %.
- Investir dans la prévention porte ses fruits: le poste de travail est devenu plus sûr.

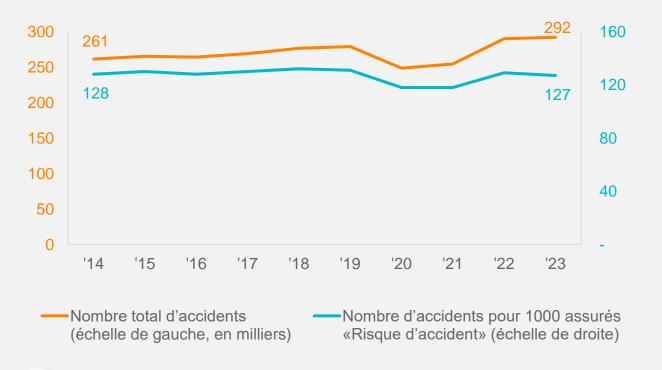


Le risque d'accident diminue dans l'assurance contre les accidents professionnels, les mesures préventives sont efficaces



Évolution des accidents dans l'assurance-accidents non professionnels (AANP)

AANP: nombre d'accidents et risque d'accident



Tendance à long terme sur dix ans dans l'AANP

- Le nombre d'accidents dans l'assurance contre les accidents non professionnels a augmenté de 10 % ces dix dernières années.
- Le nombre de personnes assurées ayant également augmenté, le risque d'accident est resté stable.



Dans l'assurance contre les accidents non professionnels, l'évolution des accidents est stable sur le long terme



Le résultat de l'exercice 2023 s'établit à +309 mio. CHF

Le résultat d'exercice de la Suva se compose des résultats des trois comptes partiels.

+286 mio.

Résultat technique

Le résultat de liquidation positif en est un moteur important.

Équilibré

Compte des produits financiers

Performance des placements: 4,8 %

Prélèvement de produits excédentaires des placements en faveur des assurés +23 mio.

Résultat compte des frais d'exploitation

Frais d'exploitation stables, contribution positive au résultat de l'exercice

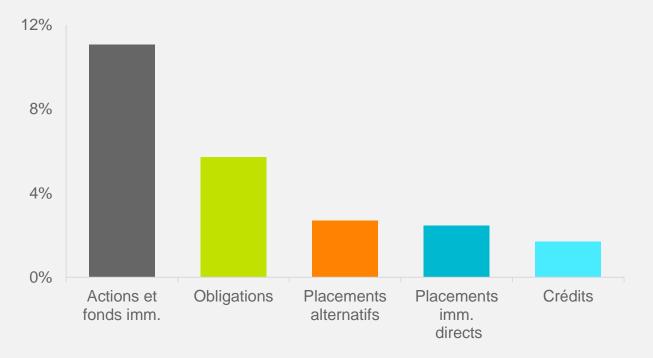


La situation financière demeure solide. Le quotient de solvabilité, fixé à 190 %, se situe à la limite supérieure de la fourchette.



La performance s'établit à 4,8 % en 2023

Performance des catégories de placement



Large diversification

 Fortune investie pour moitié dans des placements à revenu fixe et dans des valeurs réelles (p. ex. actions, immobilier et placements alternatifs)

Contexte favorable pour tous les placements

 La hausse du cours des actions et la tendance à la baisse des taux d'intérêt ont permis de réaliser des rendements positifs dans toutes les catégories de placement



Performance positive dans toutes les catégories de placement. La stratégie de placement a également fait ses preuves en 2023





Résultat de l'exercice Suva: 309 mio. CHF

Contribution positive du résultat technique (286 mio.) et du compte des frais d'exploitation (23 mio.)





Reversements d'un montant d'environ 730 mio. CHF

Cela correspond à 20 % des primes nettes 2025 dans l'AAP et l'AANP du fait des excédents de produits du capital des années précédentes.



La baisse des primes brutes se poursuit

en raison de l'évolution favorable des risques et de la bonne situation financière.

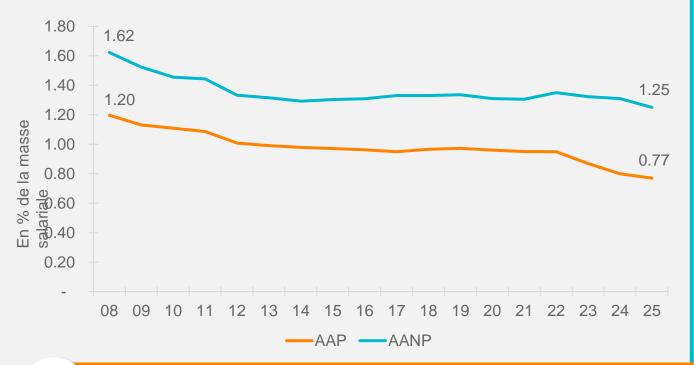


Nouvelle baisse record des primes 2025



Évolution des taux de prime nets moyens en 2025

Évolution des taux de prime nets (total Suva)



Assurance contre les accidents non professionnels (AANP)

- Abaissement moyen: -4,9 %
- Évolution du risque favorable
- Reversement de fonds de compensation grâce à l'amélioration nette de la situation financière

Assurance contre les accidents professionnels (AAP)

- Abaissement moyen: -3,8 %
- Évolution du risque favorable
- Reversement de fonds de compensation grâce à une situation financière toujours bonne



AAP: primes inférieures aux charges des sinistres grâce à une meilleure situation financière



Les personnes assurées bénéficient de nouveau d'une réduction de prime de 20 %

Reversements de produits excédentaires des placements AAP/AANP

	2019	2020	2021	2022	2023	2024P	2025P
Reversement							
en mio. CHF	532	162	-	567	752	~750	~730
Reversement							
en % de la							
prime nette	15 %	11 %*	-	15 %	20 %	20 %	20 %

En mio. CHF / P: Provisoire / *AAP uniquement

Utilisation des produits excédentaires des placements

- Le modèle Suva est axé sur le long terme.
- Le reversement de produits excédentaires des placements aux personnes assurées s'étend sur plusieurs années.
- La situation financière permet la poursuite du reversement à hauteur de 20 % de la prime nette dans l'AAP comme dans l'AANP en 2025.
- Le Conseil de la Suva décide de l'utilisation des produits excédentaires en fonction de la situation financière.



Reversements dans l'AAP et l'AANP d'environ 730 millions de CHF en 2025

